

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

N° 2020-054

**Finances – Construction d’un nouveau bâtiment pour la
crèche multi-accueil les Oursons – Demande de
subvention auprès de la CAF - Approbation et
autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 10 Juin 2020, s’est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT,
Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Carl LEQUERTIER,
Jean-Marc MASSE, Joël GIRARD, Marie-Anne TODESCHINI, Charline MARTINEAU,
Adeline BOIZARD, Isabelle BRIARD, Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA,
Sylvie CLERC, Éric DODET, Nicole BRUANDET, Jean-Luc FOURNIER,
Christiane BRESSION, Daniel BOCQUET.

En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

Excusés :

Vanessa RICHARD, Raymond DOUARE.

Pouvoirs :

Vanessa RICHARD à Nicole BRUANDET, Raymond DOUARE à Jean-Marc MASSE.

Secrétaire de séance : Adeline BOIZARD

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE-BOUGARD.

N°2020-054

Finances – Construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche multi-accueil Les Oursons auprès de la CAF - Approbation et autorisation de signer

Envoyé en préfecture le 29/06/2020

Reçu en préfecture le 29/06/2020

Affiché le

ID : 045-214502692-20200615-2020_054-DE

Berger
Levrault

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'une délibération n°2019-074 en date du 6 décembre 2019 relative au projet de création d'une crèche multi-accueil Les Oursons avait été prise.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant (PIAJE) de la caisse d'allocations familiales (CAF).

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Construction d'un nouveau bâtiment pour la crèche multi-accueil Les Oursons	500 000 € H.T	Conseil départemental du Loiret	98 763 €
		CAF	200 000 €
		PETR Loire Beauce	100 000 €
		Autofinancement	101 237 €

- autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du PIAJE de la CAF ;
- autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **18 JUIN 2020**


Le Maire
Frédéric GUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la notification le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.